

Familles dans la ville

Béatrix Le Wita



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/terrain/2810>

DOI : 10.4000/terrain.2810

ISBN : 978-2-8218-0778-5

ISSN : 1777-5450

Éditeur

Association Terrain

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 1984

Pagination : 32-37

ISBN : 978-2-11-0889-07-2

ISSN : 0760-5668

Référence électronique

Béatrix Le Wita, « Familles dans la ville », *Terrain* [En ligne], 3 | octobre 1984, mis en ligne le 23 juillet 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/2810> ; DOI : 10.4000/terrain.2810

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.



Terrain est mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Familles dans la ville

Béatrix Le Wita

- 1 On le sait, la famille et la parenté constituent pour les ethnologues un objet de recherche traditionnel. Des spécificités méthodologiques apparaissent dès lors que cet objet quitte la scène originelle des sociétés exotiques ou rurales pour celle, nouvelle, de l'espace urbain.
- 2 On doit pourtant reconnaître que la famille et la parenté deviennent un des thèmes les plus étudiés de l'anthropologie urbaine.
- 3 C'est que cette problématique a une histoire aux accents polémiques. La ville fut pensée par les premiers sociologues (pour la plupart américains), s'intéressant au phénomène urbain, comme un « monstre destructeur » imposant des lois nouvelles, tout particulièrement dans un domaine fondamental de la vie sociale : la famille et la parenté. Les travaux de L. Wirth ou ceux de T. Parsons sont à l'origine d'une série de propositions qui peuvent se résumer ainsi : la ville produit une anomie des relations familiales, en isolant le ménage nucléaire de sa parenté. T. Parsons a été plus loin en faisant de l'éclatement de la famille la condition nécessaire à l'industrialisation et à la mobilité géographique et sociale, il voyait un ajustement entre famille nucléaire et société urbaine et industrialisée. Depuis, certains travaux ont largement infirmé ces thèses.
- 4 Comme le remarque M. Boron :
« L'importance heuristique paradoxale de la thèse de Parsons a tenu au fait que presque tous les spécialistes ont voulu l'infirmier, ce qui a entraîné un développement des recherches empiriques¹. »
- 5 On sait entre autres choses que le ménage nucléaire dans les villes organise et maintient ses relations avec sa parenté. Dénudée de ces a priori idéologiques ou de ses entours polémiques, la problématique famille/ville ne cesse pas pour autant de poser des problèmes théoriques et méthodologiques à l'ethnologue. Principalement parce que la famille urbaine reste difficilement appréhendable de l'extérieur. L'observation participante y paraît quasi impossible, sauf à multiplier les monographies. En outre, la ville dépassant un certain seuil d'habitants devient elle aussi difficilement maîtrisable dans sa totalité d'où cette nécessité, préalable à toute recherche sur la famille, de résoudre la question délicate du ou des points d'entrée dans l'espace urbain. Ainsi par

rapport aux grandes règles méthodologiques traditionnelles, l'ethnologie urbaine se doit d'être novatrice.

- 6 Trois terrains d'enquête pour un même objet de recherche : La première étude fut réalisée dans le 13^e arrondissement (place Jeanne-d'Arc)², je n'en rappellerai ici que quelques éléments. Trois principes méthodologiques ont guidé l'enquête. Premier principe : délimiter dans la ville (Paris) une unité d'observation qui ne soit pas un espace « donné » (village en rénovation, quartier protégé, quartier d'émigrés). Il faut, à ce propos, rappeler l'existence d'une sociologie française urbaine qui, dès les années 50, se posait la question de la délimitation de l'espace urbain en unités d'observation (voir les travaux de P. Chombard de Lauwe, d'H. Coing, de M. Castell, et de nombreux architectes). Le découpage de l'espace parisien reste, semble-t-il, un problème essentiel à l'anthropologie de la ville. Deuxième principe : partir des individus (plus exactement des ménages) dans la ville et non des institutions ou réseaux encadrant la famille ou la vie locale. Cela afin d'éviter l'étude des marges ou des déviances (familles cas sociaux) et d'aborder l'urbain par le biais de ceux qui l'organisent (associations locales ou de quartier). Sur 83 ménages ou 148 individus enquêtés (dont les noms et adresses furent pris sur les listes électorales et les fichiers scolaires), une dizaine était en interrelation, aucun ne faisait partie d'associations de quartier, une vingtaine avait des activités dans des associations nationales ou régionales (lieu de naissance). Troisième principe : recueillir oralement la mémoire familiale des individus afin de maîtriser les réseaux de parenté et leur organisation. Cette méthode permet d'aborder la fonction symbolique de la parenté et l'usage social de la « généalogie » en milieu urbain. Citons quelques conclusions qui se sont dégagées de cette enquête. Chaque ménage (sauf les plus défavorisés socialement) organise la multilocalité de leurs divers points d'ancrage (travail de l'homme et de la femme, couple parental, parenté). Cette organisation apparaît différente selon les groupes sociaux : seules par exemple, les classes supérieures considèrent Paris comme un élément favorable à leur vie familiale ; leur pratique parisienne est fondée sur une intégration dynamique de leurs divers lieux d'enracinement ; les couches populaires (ceux-là mêmes qui, par ailleurs, peuvent se dire enracinés sur le 13^e arrondissement) vivent Paris dans un système d'exclusion : « Paris, c'est pour le travail, après on va ailleurs. » Quant à la vie familiale des Parisiens, elle ne présente aucune anomie et la mémoire montre que la « famille » dépasse largement le ménage nucléaire et les proches parents pour intégrer les collatéraux. Seule la mémoire généalogique (celle qui fait preuve d'une certaine profondeur) se révèle être le fait des classes supérieures : « les plus riches sont aussi les plus riches parents » selon l'exposition de P. Bourdieu³. L'intérêt que montrent pour la généalogie les classes moyennes est à comprendre dans un cadre de réflexion plus large que celui de la famille : la recherche d'identité. Les limites de cette première recherche sur la famille en milieu urbain tiennent essentiellement au temps d'observation. « Il ne faut pas juger Sarcelles sur sa sarcellite aiguë », écrivait M. Verret dans *Espace ouvrier* ; en pleine rénovation, je n'ai pu saisir par cette méthode « pointilliste » (interroger des individus n'ayant aucun lien entre eux) que le temps d'une non-adaptation (les plus anciens résidents ne s'adaptèrent pas aux nouvelles constructions et les nouveaux n'avaient pas encore eu le temps d'organiser leurs réseaux sociaux sur le lieu de leur résidence). L'ethnologue de la ville ne doit pas sous-estimer le temps nécessaire pour mener une enquête, même s'il vit à proximité de son terrain. Faute de temps, le « local » n'a pas pu ici être ethnographié.

- 7 Le choix du deuxième terrain fut directement lié à cette première recherche. Voulant approfondir les thèmes de la généalogie et de l'étendue et usage des réseaux de parenté en milieu urbain, j'ai choisi d'enquêter dans un milieu social qui apparaissait le plus adéquat : la bourgeoisie parisienne. D'emblée, la méthode diffère puisqu'il s'agit non plus « de familles dans un espace donné » mais d'un milieu social — urbain — par définition (historique) et « riche en parents ». Le fait urbain disparaît ici de la problématique puisqu'il est un point d'enracinement. Pénétrer et enquêter ce milieu social fermé a posé en revanche de nouveaux problèmes méthodologiques. Sans accointances avec ce milieu (ce qui a permis une certaine distance et acuité tout particulièrement pour l'étude « des stigmates de distinction »), des intermédiaires (entourage professionnel et amical) furent nécessaires. Le déroulement même de l'enquête renseigne sur les usages sociaux du groupe étudié⁴.
- 8 Au début de l'enquête, les familles n'étaient pas prêtes à m'introduire dans leur réseau. Cela semble directement lié au rapport enquêteur-enquêté. Le niveau atteint dans la communication ne laisse pas indifférents les enquêtés et ceux-ci protègent leur anonymat en ne me permettant pas d'accéder à des proches. Bien souvent, les personnes contactées ont accepté de me recevoir par amitié pour l'intermédiaire ou la famille de celui-ci. En revanche, ils se seraient sentis gênés d'être intermédiaires à leur tour. Tout simplement par connaissance des gens de leur milieu : un bourgeois a peu de temps et n'aime guère parler ni de lui ni de ses proches. Ces familles craignent et se protègent de la « caricature » et de la « calomnie ». En fonction des configurations démographiques des familles, une, deux ou trois générations ont pu être enquêtées. Les entretiens semi-directifs s'articulaient autour de 6 thèmes principaux : recueil oral de la mémoire familiale ; définition par l'enquête de son sentiment d'appartenance au milieu bourgeois ; éducation reçue et donnée ; réseaux sociaux ; perception des changements ; composition des fortunes en insistant sur les propriétés familiales.
- 9 Entretenir plusieurs générations d'une même famille a donné à l'étude une épaisseur historique nécessaire à la compréhension sociologique de la famille contemporaine. Tant du point de vue particulier de l'étude de la mémoire (transmission, oubli, interprétations diverses des événements familiaux) que du point de vue de la recherche sur la famille (le devenir des « branches rapportées » et leur intégration aux réseaux de parenté de l'homme et/ou de la femme).
- 10 Interroger les diverses générations a permis également de déceler des niveaux de rupture et des lignes de continuité dans la pratique sociale. Cela dans la perspective d'une étude sur la variabilité des investissements, dans ce qu'ils contiennent d'expressions des enjeux d'une époque, dévoilant par là même la complexité de la relation entre « enjeux individuels » et « enjeux sociaux ». La consultation des archives privées — livres de famille, arbres généalogiques, photographies — a fait partie de ces entretiens. Leur intérêt réside dans le support de communication qu'ils représentent. Isolés, ils sont peu utilisables.
- Une question de temps
- 11 L'intermédiaire agit plus ou moins rapidement. La famille enfin prévenue, un premier contact est pris par téléphone. Au cours de cette conversation téléphonique, l'objet de la recherche est présenté et la nomination de « bourgeois » imposée. Là commence (et continuera pendant les entretiens) ce que P. Bourdieu nomme « le jeu des jugements croisés ». Les enquêtés avaient toujours quelques connaissances (historiques, littéraires ou journalistiques) sur l'objet de la recherche. Par ailleurs, ils intégraient à partir du

système des questions posées, la démarche du chercheur, ce qui infléchissait leurs réponses.

- 12 Pour exemple : les questions posées à propos de l'alliance intervenant après une ou deux séances sur l'éducation reçue, les traditions familiales, la description des lois du milieu, il n'était plus guère possible à l'enquêté d'attribuer « au hasard » les circonstances de la rencontre avec le ou la conjointe⁵.
- 13 A l'issue de cette conversation, rendez-vous est pris. Mais il faut en général attendre une semaine ou davantage. A la fin du premier entretien, la personne enquêtée donne rarement « le feu vert » (c'est-à-dire le numéro de téléphone) permettant de contacter un autre membre de sa parenté. Il faut encore attendre. Or le temps qui sépare le premier rendez-vous du second peut être long ; les bourgeois en activité ou à la retraite ont des emplois du temps bien remplis et leurs moments libres sont rares (ils appartiennent à de nombreuses associations culturelles, religieuses ou autres). A la lenteur de l'enquête s'ajoute la longueur des entretiens. Il faut respecter certaines habitudes culturelles : lecture de fragments d'ouvrages jugés intéressants pour mon étude, récitation de poèmes, citations innombrables. Certes, tout cela fait partie d'une enquête ethnographique. Il n'est pas indifférent de constater que dans chaque famille ou presque, on connaît par cœur tel morceau de *Cyrano de Bergerac*, tel poème de V. Hugo, on cite plus volontiers R. Kipling, A. Maurois que d'autres auteurs. Mais cela allonge incontestablement la durée des entretiens et prouve que l'enquêteur est dans une situation de rapport de force : il doit se plier à certaines exigences pour obtenir certains renseignements. Très souvent, j'ai déjeuné ou dîné avec les enquêtés, partageant ainsi un bref moment de leur vie. Pendant ces déjeuners ou dîners intervenaient bien évidemment les règles du savoir-vivre, tout particulièrement à propos des manières de table. Lorsque l'on sait que les manières de table sont un critère de distinction, il est bien difficile de considérer comme un « sauvage », celui qui dans votre société occupe un rang ou une fonction dominante...
- 14 Cette enquête en milieu bourgeois a donc demandé beaucoup de temps pour des raisons matérielles : l'emploi du temps des enquêtés et leur absence fréquente de Paris ; pour des raisons culturelles également : leur facilité d'expression et l'étendue extraordinaire de leur mémoire familiale. La plupart d'entre eux citait entre 150 et 300 parents (un point de comparaison : dans le 13^e arrondissement, 25 personnes ont cité moins de 25 parents vivants, 40 entre 26 et 50, 54 entre 51 et 100, et enfin 8 plus de 100). Le bourgeois maîtrise le temps. Ainsi prend-il du temps pour vous introduire dans son milieu à condition toutefois que cela lui soit socialement possible. Le rapport enquêteur-enquêté a fait que bien souvent la famille n'a pas voulu engager une de ses relations dans une telle aventure.
- Faire parler famille
- 15 Dans notre société, l'analyse des relations de parenté passe nécessairement par des entretiens avec des familles. Comprendre comment se constitue une identité familiale impose d'interroger la mémoire familiale et cela à travers diverses générations. Le « parler famille » n'est jamais neutre, il est toujours passionnel, et cela peut se constater dans tous les groupes sociaux. « Faire parler famille » engage donc le chercheur dans une relation chargée de confidences, de secrets livrés ou pas, de « jamais dit ». « Il y a 30 % de ce que je vous dis que ma femme ignore » disait un des enquêtés ou encore venant constamment ponctuer le discours cette formule « je vous dis cela mais ne l'écrivez pas ». Il est vrai, à quoi cela peut-il servir l'ethnologue de connaître le caractère impossible de tante Honorine ou les relations extra-conjugales du conseiller de la Cour des comptes ou encore plus généralement un souvenir personnel apparemment trop personnel, c'est-à-

dire une appréciation subjective d'un vécu intime ? A l'analyse de l'ensemble des documents, si ces faits divers familiaux ne s'emboîtent pas les uns dans les autres de manière à faire sens, ils sont abandonnés lors de la phase rédactionnelle. La parole de l'enquêté (e) se voit privée de la personnalité du locuteur ; la parole est en quelque sorte désincarnée. Opération nécessaire, mais tout aussi nécessaire est d'obtenir une certaine communication.

- 16 Si lors d'un entretien, on vous distille les éléments d'un secret, on est quasiment obligé de le faire dire ou du moins de le localiser : s'agit-il d'adultère, de divorce, de concubinage, de problèmes d'argent ou d'héritage, de propriétés non déclarées au fisc, de folie ou de tares héréditaires etc. Si ce repérage du non-dit n'est pas fait, l'entretien n'a pas été mené à son terme. Parfois pour aller au-delà de l'objectivité apparente de son interlocuteur, il faut lui imposer deux ou trois entretiens. Par là même, on se met dans une position ambiguë, en fait une position où l'on demande et où l'on va écouter, d'une écoute silencieuse et insistante. On demande à telle ou telle personne de répondre à des questions, de parler ou raconter sa vie familiale présente et passée, son éducation, son mode de vie, bref « raconter sa vie ».
- 17 Même si les règles du jeu sont posées clairement au début de l'entretien, la personne qui s'engage ne peut pas maîtriser totalement les effets d'une telle demande. On s'aperçoit alors que le locuteur se transforme au fur et à mesure des entretiens, le caractère passionné du « parler famille » transparait parce que l'on parle à une étrangère et que l'on tente de constituer un récit, celui de sa propre vie familiale.
- 18 L'écoute a un pouvoir et l'enquêteur est pris dans la parole recueillie. C'est par cette écoute silencieuse (non castratrice), insistante (on revient sur ce qui semble caché) que l'on est responsable de ce qui est dit. « Faire parler » peut devenir, en milieu urbain, un substitut au partage difficile de la vie du groupe étudié. On peut alors se demander quelles sont les limites de ce type de communication, peut-on considérer les discours recueillis comme des documents et les traiter comme tels ? Interrogeant plusieurs membres d'une même famille, j'ai pu constater que ma présence a parfois stimulé l'intérêt pour la généalogie et l'histoire familiale. Mais les enquêtés ont cependant joué le jeu en ne se communiquant jamais ce qui avait été dit. Ce silence intrafamilial tient à l'exacerbation de la réserve dans la bourgeoisie, garantie d'indépendance dans l'interdépendance engendrée par le lignage.
- 19 La société bourgeoise parisienne se présente, dans la ville, comme un milieu à pénétrer et à déchiffrer dans ses usages et ses comportements. Alors que dans d'autres couches sociales, les liens existant entre la parenté et les réseaux sociaux sont difficilement perceptibles parce que intermittents et changeants (d'où la nécessité d'une observation de longue durée), dans la bourgeoisie l'imbrication entre le réseau familial et le réseau social est telle qu'ils se confondent en permanence. L'étude de la famille renvoie à celle du milieu. L'oncle est notaire, le notaire est un oncle. On se marie dans son milieu et parfois dans sa parenté. On habite depuis plusieurs générations dans les mêmes quartiers. Les enfants vont traditionnellement dans telles institutions (de l'école Sainte-Marie à l'école de danse « Baraduc »). Les rallyes se font au Pré Catelan ou dans tel hôtel particulier de l'avenue Montaigne. La grand-mère de X est une lointaine connaissance du grand-père d'Y. On quitte Paris régulièrement pour la demeure familiale où se réunissent « à volonté » proches parents, cousins plus lointains et amis des amis, etc. Dans une seconde étape, la recherche portera sur l'étude de thèmes précis : monographies d'institutions scolaires et de loisirs ; étude des stratégies matrimoniales à partir des

recueils écrits de généalogies de familles bourgeoises parisiennes ; observation des « villages » bourgeois parisiens (immeubles ou groupes d'immeubles possédés et habités par une même famille depuis plusieurs générations).

- 20 L'étude de ces « entités » ou thèmes précis se révèle nécessaire. En effet, être tributaire du discours recueilli est une limite que cherche sans cesse à dépasser l'ethnologue des sociétés complexes. C'est ainsi que se justifie le recours à l'histoire ou aux archives. L'histoire est utilisée pour « objectiver » la parole des enquêtés, qui livrent un présent parfois inaccessible dans sa logique au chercheur. Il faut alors penser le rapport entre les diverses sources d'informations.
- 21 L'expérience du 13^e arrondissement était un essai de compréhension de l'articulation des divers points d'ancrage d'individus appartenant à divers groupes sociaux et résidant dans un espace délimité. La recherche sur les familles bourgeoises se structure autour d'une entité sociale historiquement urbaine. Avec Nanterre, où Martine Segalen et moi-même commençons une nouvelle recherche⁶ sur « les familles », nous revenons au local puisqu'il s'agit d'appréhender la structure familiale (rôle des réseaux de parenté) dans ses rapports avec l'espace (type d'habitat, type d'activité économique, histoire des transformations). Dans cette expérience l'individu et ses réseaux sont pris comme moyen d'insertion dans la ville. Ainsi avons-nous tenté de cerner plusieurs groupes humains représentant les diverses strates de la population : anciens cultivateurs, maçons, ouvriers d'usine, papetiers, maraîchers, etc. Il s'agit de voir dans quelles mesures ces réseaux se croisent, perdurent ou s'adaptent aux transformations de cette ancienne bourgade agricole tardivement industrialisée qui est aujourd'hui symbole, pour ceux qui n'y vivent pas, d'une urbanité « affolante ». Points d'entrée dans l'espace, choix des familles, nombre et rôle des entretiens, articulation entre les données statistiques, archivistiques et orales sont autant de questions qui se posent et se résolvent au fur et à mesure de la pénétration ethnographique du terrain. Seules les multiplicités et la variété des terrains et des regards, loin d'être le signe d'un éparpillement conceptuel, assurent la cohérence de l'anthropologie urbaine : maîtriser par fragments la densité de l'univers des citadins.

NOTES

1.M. Boron, « La famille-objet », note critique sur un livre de M. Segalen, « La sociologie de la famille », *Revue française de sociologie*, XXV, 1984, pp. 120-134.

2.B. Le Wita, « Famille, parenté, sociabilité à Paris, la place Jeanne-d'Arc dans le 13^e arrondissement (1978-1981) », thèse de 3^e cycle, soutenue à l'EHESS.

3.P. Bourdieu, « Les stratégies matrimoniales dans le système de reproduction », *Annales ESC*, juillet-octobre 1972, p. 1109.

4.10 familles enquêtées, 22 personnes interviewées : durée moyenne des entretiens : 10 à 15 heures réparties en trois « séances ». Cf. rapport final « Mémoire familiale et mémoire généalogique dans quelques familles de la bourgeoisie parisienne », septembre 1983.

5. Cf. à ce sujet les analyses de D. Mesli  et J.-Y. Cousquer, « Mariage et relations familiales dans l'aristocratie rurale : deux entretiens », *Actes de la recherche* n  31, janvier 1980.

6. Dans le cadre d'un contrat de recherche avec le minist re de l'Urbanisme et du Logement.

INDEX

Th mes : famille - parent  et alliance, terrain (notion de), urbaine (anthropologie)

Index g ographique : Paris et Ile-de-France

AUTEUR

B ATRIX LE WITA

Centre d'ethnologie fran aise